



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada

Canada

Ce que nous avons entendu au Sommet canadien de la concurrence 2025

Le 27 novembre 2025

Cette publication n'est pas un document juridique. Elle renferme, à titre de référence, des renseignements d'ordre général. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au texte des lois ou communiquer avec le Bureau de la concurrence.

Pour obtenir des renseignements sur les activités du Bureau de la concurrence, veuillez vous adresser au :

Centre des renseignements
Bureau de la concurrence
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone : 819-997-4282
Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-348-5358
ATS (pour les personnes sourdes et malentendantes) : 1-866-694-8389
Télécopieur : 819-997-0324
Site Web : www.bureaudelaconcurrence.gc.ca

Pour obtenir cette publication sous une autre forme, veuillez communiquer avec le Centre des renseignements du Bureau de la concurrence aux numéros indiqués ci-dessus.

Autorisation de reproduire

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du Bureau de la concurrence, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le Bureau de la concurrence soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le Bureau de la concurrence ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne : www.ic.gc.ca/demande-droitdauteur ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées ci-dessous.

Centre de services aux citoyens d'ISDE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (international) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes sourdes et malentendantes) : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : ised-isde@ISED-ISDE.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025.

N° de catalogue lu54-122/2025F-PDF
ISBN 978-0-662-39352-8

Date : 2025-11-27

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title *What we heard at Canada's Competition Summit 2025*

Table des matières

Introduction	4
Renforcer la concurrence pour favoriser l'abordabilité et la productivité	4
Libérer la mobilité de la main-d'œuvre et favoriser l'équité au travail	5
Protéger les consommateurs grâce à la transparence et au choix	6
Éliminer les obstacles à l'entrepreneuriat et à l'innovation	6
Conclusion	7

Introduction

Le Bureau de la concurrence a tenu le *Sommet canadien de la concurrence 2025 : La concurrence dans une nouvelle économie* le 1^{er} octobre 2025. Le sommet s'est déroulé à un moment charnière pour la concurrence au Canada et dans le monde. À mesure que la technologie progresse, que les modèles commerciaux évoluent et que de nouveaux défis mondiaux apparaissent, le Canada fait face à des occasions de bâtir des marchés plus concurrentiels.

Le sommet de cette année a exploré la façon dont la concurrence peut contribuer à bâtir une économie plus abordable, plus prospère et plus résiliente. Axé sur les consommateurs, les travailleurs et les entrepreneurs, l'événement a examiné des moyens concrets d'améliorer le fonctionnement des marchés pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

Près de 800 participants issus du gouvernement, du milieu universitaire, du monde des affaires et de la communauté juridique se sont réunis en personne et en ligne pour échanger des idées, des réflexions et des solutions afin de tracer la voie vers une économie canadienne plus abordable et plus résiliente.

Renforcer la concurrence pour favoriser l'abordabilité et la productivité

« L'abordabilité est la principale préoccupation des Canadiens et notre gouvernement relève ce défi en se donnant un mandat clair : réduire les coûts et bâtir une économie canadienne forte et unie... La concurrence est une autre façon de faire baisser les prix, parce qu'elle maintient des prix équitables, stimule l'innovation, et offre un véritable choix aux Canadiens et Canadiennes. Soyons clairs : ce gouvernement sera intransigeant en matière de concurrence. »

L'honorable Mélanie Joly,
ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

La ministre Joly a ouvert le sommet en soulignant que l'intensification de la concurrence favorise une plus grande abordabilité pour les gens au Canada. Son message rejoignait celui du commissaire Matthew Boswell, qui a insisté sur le fait que la concurrence alimente la productivité, l'innovation et des prix justes.

Les conférenciers ont convenu que la politique de concurrence complète – plutôt qu'elle ne contredit – les politiques industrielles et les priorités nationales visant à améliorer les perspectives économiques du Canada. Ensemble, ces politiques contribuent à attirer de nouvelles entreprises dynamiques et à renforcer les fondations économiques du pays.

Les participants ont également assisté à une présentation de type TED intitulée « Permission de vendre de la limonade », illustrant comment la réglementation peut, sans le vouloir, freiner la concurrence au Canada. À travers des anecdotes et des exemples concrets provenant de partout au pays, la présentation a démontré comment un excès de formalités administratives et des règlements désuets ou redondants peuvent freiner la croissance des petites entreprises, poser des défis de productivité, augmenter les coûts et réduire le dynamisme économique, soulignant la nécessité d'une réforme réglementaire.

Dans une discussion avec le commissaire, la première sous-gouverneure de la Banque du Canada, Carolyn Rogers, a mis en lumière le rôle de la concurrence dans la réduction des pressions inflationnistes et le renforcement de la résilience économique. Elle a rappelé que des marchés concurrentiels incitent les entreprises à demeurer efficaces et innovantes, favorisant ultimement une meilleure productivité dans l'ensemble de l'économie.

Libérer la mobilité de la main-d'œuvre et favoriser l'équité au travail

D'autres panélistes ont examiné comment certaines pratiques restrictives en matière d'emploi, comme les clauses de non-concurrence ou de non-débauchage, peuvent limiter les possibilités pour les travailleurs et freiner l'innovation. Bien que ces clauses soient souvent non exécutoires en droit du travail canadien, elles dissuadent tout de même la mobilité des travailleurs et compriment les salaires. La discussion a aussi souligné que l'application du droit de la concurrence aux marchés du travail devient plus fréquente à l'international.

Les intervenants ont également insisté sur la nécessité de s'attaquer aux exigences professionnelles et aux obstacles au commerce intérieur, en mettant l'accent sur le nouveau cadre de reconnaissance mutuelle du Canada. Cette initiative représente une occasion de promouvoir la transparence et de permettre aux travailleurs qualifiés de se déplacer plus librement entre les provinces.

Protéger les consommateurs grâce à la transparence et au choix

Le sommet s'est aussi penché sur les défis auxquels les consommateurs font face dans les marchés numériques modernes – des pratiques de conception trompeuse (comme les interfaces truquées) et des structures tarifaires complexes aux coûts de changement de fournisseur qui limitent le véritable choix.

Les panélistes ont mis en avant la portabilité des données comme enjeu clé, particulièrement dans des secteurs comme les services bancaires et l'infonuagique. Lorsque les consommateurs ne peuvent pas transférer facilement leurs données entre fournisseurs, leur capacité à changer de service et à faire valoir leur choix est restreinte.

Les intervenants ont également abordé la transparence des prix, de même que la tarification algorithmique et différentielle – par exemple, lorsqu'une entreprise facture à différents clients des prix différents pour un même produit en fonction de leur profil ou de leurs circonstances. Ils ont cité des cas tels qu'une entreprise de covoiturage qui aurait ajusté les tarifs selon le niveau de batterie du téléphone de l'utilisateur, ou encore la persistance d'une tarification genrée, comme la « taxe rose » appliquée aux produits destinés aux femmes. Le consensus était clair : pour donner du pouvoir aux consommateurs, il faut leur offrir une information claire et accessible sur ce qu'ils paient et pourquoi.

Bien que l'intelligence artificielle (IA) ait été saluée pour sa capacité à réduire certaines barrières à l'entrée et à accroître le choix pour les consommateurs, les panélistes ont souligné qu'elle peut aussi introduire des biais dans la tarification et la prise de décision. Ils ont demandé une plus grande reddition de comptes par des audits indépendants des systèmes d'IA, tout en reconnaissant que l'élaboration d'une réglementation efficace demeure un défi.

Éliminer les obstacles à l'entrepreneuriat et à l'innovation

« Protéger les entreprises nationales de la concurrence ne les rend pas plus fortes... cela les pousse à s'asseoir sur leurs lauriers. »

Matthew Boswell,
commissaire à la concurrence

Les entrepreneurs et les experts en politiques ont discuté des obstacles qui empêchent les nouvelles petites entreprises de démarrer et de croître. Ils ont évoqué des systèmes bancaires dépassés, des exigences réglementaires et de licences lourdes, ainsi que des inégalités touchant les entrepreneurs immigrants et sous-représentés.

Les panélistes ont souligné que l'accès au financement est un principe fondamental. De nombreux entrepreneurs ont du mal à obtenir du financement en raison d'un historique de crédit limité ou d'un manque de garanties – des obstacles qui touchent de façon disproportionnée les nouveaux arrivants et les groupes marginalisés. Ils ont indiqué que ces obstacles découlent de règles et de règlements « archaïques » qui limitent la participation à l'économie canadienne et ont appelé à des politiques modernes et inclusives permettant à tous les entrepreneurs de rivaliser sur un pied d'égalité.

Ils ont noté que le maintien du statu quo en matière réglementaire profite souvent aux grandes entreprises établies, laissant peu de place aux petites entreprises pour être compétitives. Selon eux, créer des conditions équitables suppose de réduire les formalités administratives, de moderniser l'approvisionnement public et d'ouvrir la voie à de nouveaux entrants pour prospérer tant au pays qu'à l'étranger.

Les intervenants ont réaffirmé la nécessité d'un environnement favorable à la concurrence qui valorise l'inclusion, l'innovation et l'accès équitable aux occasions économiques.

Conclusion

Malgré la diversité des perspectives exprimées, le sommet a montré une chose clairement : la concurrence demeure essentielle pour bâtir une économie plus dynamique, innovante et abordable pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

En modernisant les cadres réglementaires, en réduisant les obstacles au commerce intérieur et en favorisant l'innovation, le Canada peut ouvrir de nouvelles possibilités économiques – au bénéfice des travailleurs, des consommateurs et des entrepreneurs.

Comment communiquer avec le Bureau de la concurrence

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* (s'applique aux produits autres que les denrées alimentaires), la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux* ou sur le programme d'avis écrits du Bureau ou encore pour déposer une plainte en vertu de ces lois, veuillez communiquer avec le Centre des renseignements du Bureau de la concurrence.

Site Web

www.bureaudelaconcurrence.gc.ca

Adresse

Centre des renseignements
Bureau de la concurrence
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone

Sans frais : 1-800-348-5358
Région de la capitale nationale : 819-997-4282
ATS (pour les malentendants) : 1-866-694-8389

Télécopieur

819-997-0324